

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion Restreinte du Lundi 16 Janvier 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain (Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

Possibilité de disputer les rencontres en Rappel ci-dessous avant la date indiquée avec accord des 2 clubs et de la commission.

FUTSAL D1

25165645 - B2M FUTSAL 2 / CAL 94 FUTSAL 1 Futsal D1 du 14/01/2023

Lecture de la FMI absence du club visiteur CAL 94 FUTSAL 1.

La commission enregistre le premier Forfait de l'équipe de CAL94 FUTSAL 1.

25165637 – VITRY CA 2 / CHAMPIGNY CF 2 Futsal D1 du 19/01/2023

Courriel de VITRY CA et de la Municipalité de Vitry sur seine du 16/01/2023 informant de la non disponibilité du gymnase suite au mouvement de grève du 19/01/2023.

La commission reporte la rencontre au 16/02/2023.

Prévenir l'équipe adverse.

FUTSAL D2

507502 RUNGIS US

Courriel du club de RUNGIS US du 16/01/2023 demandant l'intégration d'une équipe senior Futsal en championnat Futsal D2 du District du Val de Marne et disputer les rencontres le samedi à 14h 15 au gymnase Jesse OWENS à CACHAN.

La commission demande au club de RUNGIS US l'attestation de mise à disposition du propriétaire du gymnase autorisant les rencontres officielles.

Cette équipe ne sera pas intégrée dans la compétition de la Coupe du Val de Marne Futsal de cette saison.

La commission avant de statuer définitivement sur votre demande vous demande de bien vouloir lui communiquer si vous avez un autre créneau disponible en semaine (accompagné de l'attestation du propriétaire) pour permettre de rattraper les 9 rencontres déjà disputées dans cette division et donc faire deux matchs par semaine comme vous le proposer.

Décision finale le 23/01/2023 selon éléments transmis par le club de RUNGIS US.

Rappel

25150390 - CHEVILLY LARUE ELAN (2) / VILLENEUVE ABLON US (1) Futsal D2 du 30/09/22

Remis au 20/01/23

25165571 – B2M FUTSAL 2 / VITRY CA 2 Futsal D1 du 08/10/22

Remis au 21/01/23

25150424 - CHEVILLY LARUE ELAN (2) / VERS L'AVANT 1 Futsal D2 du 09/12/2022

Remis au 17/02/23

25150420 – CHOISY LE ROI AS 1 / CHEVILLY LARUE ELAN 2 Futsal D2 du 26/11/22

Remis au 05/03/23

Coupe du Val De Marne

25471074 – CRETEIL FUTSAL 2 / VSG FUTSAL 2 du 20/01/2023

Courriel des 2 clubs demandant le report de la rencontre au lundi 23 janvier 2023 gymnase Clément GUYARD à 21h.

La commission reporte la rencontre au 23/01/2023 à 21h00.

Prévenir l'équipe adverse.

25471063 – MAISONS ALFORT FC 1 / CITOYEN DU MONDE 2 du 20/01/2023

Courriel de CITOYEN DU MONDE du 16/01/23 signalant une erreur administrative.

La commission reporte la rencontre au 21/01/2023 à 12h30.

Prévenir l'équipe adverse.

25471068 – CHOISY LE ROI AS 1 / B2M FUTSAL 1 du 22/01/2023

Courriel de CHOISY LE ROI AS 1 du 16/01/23 demandant le report de la rencontre suite à l'actualité dramatique survenu au sein de leur club.

La commission reporte la rencontre au 19/02/2023 à 17h30.

Prévenir l'équipe adverse.